## Nachlassverträge Concordats Concordati

## No 109 Freitag, 08.06.2007 125. Jahrgang

- Débitrice: Isotech Ecublens SA, route de Crochy 20, 1024 Ecublens
- 2. Durée du sursis concordataire: 6 mois jusqu'au 05.12.2007
- 3. Commissaire: Jacques Lauber, agent d'affaires breveté à Lausanne
- 4. Remarques: Par décision du 29 mai 2007, communiquée le 5 juin 2007, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a accordé à Isotech Ecublens SA un sursis concordataire courant dès le 5 juin 2007 et ordonné la suspension de toutes poursuites et toutes requêtes de faillite.

Tribunal d'arrondissement de la Côte 1260 Nyon

(03968162)